

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 décembre 1997, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Dans le cadre de la réalisation de la ZAC "du Nouveau Bourg", dont la Communauté urbaine est aménageur, la commune de Saint Romain au Mont d'Or envisage de réaliser des équipements publics et notamment :

- un équipement rural d'animation,
- une quatrième classe jointe à l'école,
- un bâtiment pour la petite enfance,
- une cour d'école.

Par courrier en date du 29 octobre 1997, monsieur le maire de Saint Romain au Mont d'Or a exprimé son souhait de confier à la Communauté urbaine une mission de conduite d'opération pour la réalisation de ces équipements publics.

Un projet de convention a été établi. Il définit les rapports entre la ville de Saint Romain au Mont d'Or, maître d'ouvrage, et la Communauté urbaine, son conducteur d'opération.

Au vu du stade d'avancement du projet (consultation des entreprises), cette conduite d'opération serait réalisée à titre gracieux par la direction de la logistique et des bâtiments.

Le conseil municipal de Saint Romain au Mont d'Or a approuvé, lors de sa séance du 3 novembre 1997, le projet de cette convention ;

B - Propose d'approuver le principe de cette convention de conduite d'opération et de l'autoriser à signer ladite convention, qui définit les rapports entre le maître d'ouvrage et le conducteur d'opération, et à accomplir tous les actes y afférents ;

Vu ladite convention de conduite d'opération ;

Vu le courrier de monsieur le maire de Saint Romain au Mont d'Or en date du 29 octobre 1997 ;

Vu la délibération du conseil municipal de Saint Romain au Mont d'Or en date du 3 novembre 1997 ;

Oùï l'avis de sa commission domaine et administration générale ;

DELIBERE

1° - Approuve le principe de cette convention de conduite d'opération.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention, qui définit les rapports entre le maître d'ouvrage et le conducteur d'opération, et à accomplir tous les actes y afférents.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,